

Formation Opérateur Economique Agréé - OEA

OBJECTIFS

- Connaître les différents statuts OEA
- Découvrir les principaux avantages de cette certification

DUREE

- 1 JOUR – 7 heures

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Employés service ADV Export
- Responsables service juridique
- Responsables transports internationaux et logistique
- Responsables service ADV Export
- D.A.F / Comptabilité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

PROGRAMME

Rappel et contexte international

La sécurité de la chaîne logistique internationale

Les textes officiels relatifs au statut de l'O.E.A

O.E.A : C, S, F, quelles différences ?

Les avantages liés au statut C / S / F

Les aspects sécuritaires (I.C.S / E.C.S)

Le questionnaire d'auto évaluation : les 3 sections, les lignes directrices et les notices explicatives

Les domaines audités, l'audit du SRA (Service Régional d'Audit), gestion de projet obligatoire

Reconnaissance mutuelle (US C-TPAT)